



Temps partiels
- personnels nommés à TP : 31/03/2012
Demande de réintégration à temps plein : 31/03
Congé de formation professionnelle
Candidatures pour le 30/03/2012
Mise en disponibilité
- dispo sur autorisation 1ère demande : 15/04
- renouvellement ou réintégration : 15/04

CAPD - 29 mars
- candidatures stages CAPA-SH
- personnels touchés par une mesure de carte scolaire
- PACD - PALD

Mouvement 2012 - 1ère phase
Saisie des vœux : du 22/03 au 05/04

Soirée rencontre-débat
Mercredi 28 mars 18h-22h
"des propositions pour l'école"
à la Maison de l'Éducation du 1er
21 rue des Tables Claudiennes.

snuipp rhône informations

n° 15 - 20/03/2012
prix : 0,15 €

édito

REUNION D'INFORMATIONS SYNDICALES

SPECIALE MOUVEMENT

Mercredi 28 mars 13H30 16H30

Bourse du travail (salle des Congrès) Lyon.

TP/TD, IRMA, supports entiers ou fractionnés, soutien ZEP, ZIL, postes vacants ou susceptibles d'être vacants... tous ces termes sont complexes. Besoin d'une première explication ou de vous rafraîchir la mémoire, n'hésitez pas à participer à cette Réunion d'Information Syndicale spéciale avec votre fiche de vœux pour vous donner toutes les chances de réussir votre mutation. Un militant de votre secteur géographique sera présent pour vous conseiller.

Ces 3 heures d'Informations Syndicales peuvent être décomptées (maximum 6 heures par an) de vos heures d'animations pédagogiques et/ou de la journée de solidarité. Un justificatif de présence à transmettre à votre IEN vous sera remis à la fin de la réunion.

CALENDRIER DES OPERATIONS DE MOUVEMENT 2012

- Saisie des vœux : du 22/03 au 05/04
- CAPD priorité du mouvement : 24 avril
- CAPD résultats de la phase principale : 11 mai
- Publication des postes phase d'ajustement : début juin
- Saisie des vœux phase d'ajustement informatisée : juin

Permutations - Ineat exeat

La circulaire devrait paraître prochainement.

Documents à fournir dans tous les cas à

l'Inspection académique du Rhône : une demande écrite d'exeat du Rhône, une demande écrite d'ineat

Voir modèles sur le site :

<http://69.snuipp.fr/spip.php?article936>

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.

Refonder l'école

Les restrictions budgétaires et les suppressions de postes mettent l'école à mal. Nous vivons ces dégradations tous les jours, nos élèves en souffrent et les enseignants avec eux : pas de remplacement, pas d'aides spécialisées, plus d'enseignants formés, plus d'élèves de 2 ans dans les écoles ordinaires...

Naturellement, les discours officiels en font porter la responsabilité à l'immobilisme enseignant ! Il faut dire que la progéniture présidentielle ou ministérielle est bien préservée de ces contingences : d'école privées en instituts d'élite supposée, un EPAD, un maroquin, un conseil d'administration ami... les attend un jour, bientôt, même sans réelle qualification.

Cependant derrière cette gouvernance libérale, se cache l'idéologie conservatrice : le respect des rythmes d'apprentissages, les aides adaptées, la formation des enseignants ont laissé la place aux stages de remise à niveau, à l'aide personnalisée ou aux PPRE.

Quelle pauvreté d'ambition pour nos élèves !

Quelle indigence de dispositifs et d'objectifs pour leur réussite !

La future politique éducative, dont on sait bien qu'elle devra changer radicalement pour la survie de l'école publique, devra donc viser à rétablir les moyens ET à rendre à l'École ses ambitions, ses objectifs républicains et son sens.

Bernard Bagaggia

Secrétaire départemental adjoint



Permutations

Les 16 956 enseignants des écoles qui ont participé aux demandes de mutations inter départementales viennent d'être fixés sur leur sort. Force est de constater que cette année, plus encore que l'an passé, les résultats de cette opération administrative, qui engage leur avenir professionnel et personnel, auront un goût amer pour la très grande majorité d'entre eux.

-25 % de satisfaction seulement (l'an dernier déjà, seulement 29,20 % de collègues satisfaits)

- 37 enseignants en situation de handicap n'ont pas eu satisfaction alors que leur demande doit être favorisée prioritairement.

Autre exemple, les mutations au titre du rapprochement de conjoints, présentées elles aussi comme prioritaires, sont pour la première fois en dessous de 50% de satisfaction : 45,96% alors qu'ils étaient 53,20 % en 2011. Bon nombre d'enseignants, essentiellement des femmes (88,7% des rapprochements de conjoints non satisfaits), ne pourront concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle et seront contraints, parfois, à se mettre en disponibilité entraînant perte de salaire et ralentissement de leur carrière.

Les situations budgétaires des départements conduisent les directeurs académiques à restreindre les possibilités de mutations.

Le SNUipp-FSU renouvelle son exigence d'un réel bilan de politique du Ministère de l'Education Nationale en matière de mobilité et un retour à une gestion plus humaine du mouvement interdépartemental. Les règles doivent évoluer et les mutations être à nouveau encadrées par le ministère.

Mouvement 2012

Le SNUipp-FSU 69 intervient pour l'équité et la transparence des opérations et de vraies solutions pour les personnels en difficultés.

Le mardi 13 mars s'est tenu le groupe de travail étudiant les dossiers de personnels en difficultés et notamment les demandes d'attribution de bonification de barème pour le mouvement. Le SNUipp-FSU 69 est intervenu à de nombreuses reprises auprès de l'administration pour affirmer son opposition à la distribution de plusieurs bonifications dès la 1ère phase du mouvement sur des supports entiers. Contrairement à ce qu'a pu sous-entendre l'administration, les représentants du personnel SNUipp-FSU 69 ne sont pas inhumains et défendent également le principe de solidarité dans le métier. Nous estimons en effet qu'il y a de bien meilleures façons d'accompagner des personnels traversant des difficultés d'ordre social, familial ou médical, que de simplement leur accorder des bonifications, ce qui de surcroît, nuit à l'équité et la transparence du mouvement départemental pour l'ensemble des personnels.

Ainsi, nous revendiquons :

- la création en nombre suffisant de postes adaptés permettant aux personnes qui ne peuvent plus temporairement enseigner, de travailler dans de bonnes conditions.

- l'augmentation de la quantité d'allègements de service possibles donnant la possibilité à des personnes fragilisées de diminuer leur temps de service pour les soulager.

- la création d'une médecine du travail qui permettrait de prévenir certaines difficultés et de les accompagner au mieux.

- la mise en place d'une réelle formation initiale, de qualité, qui éviterait la mise en grandes difficultés de jeunes collègues face à leur entrée dans le métier.

- de réels moyens de formation continue et de reconversion pour les personnels qui souhaitent évoluer dans leur métier ou se réorienter.

Bien sûr, tout cela nécessite de vrais moyens et non des arrangements peu couteux pour l'administration. Mais notre courrier adressé au DA-SEN : (<http://69.snuipp.fr/spip.php?article1174>) est clair, ce n'est pas ce genre de pratiques qui assure l'équité et la transparence auprès de tous les personnels.

Et si elles se généralisaient, nous finirions d'ici quelques années à traiter tout le mouvement dans ce genre de groupe de travail, dossier personnel par dossier personnel, sans plus de règles, sans transparence, sans aider véritablement les personnels en difficultés !

Projet de carte scolaire après le CTSD du 12 mars

Vous trouverez sur ce lien :

http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/2mesure_CS_2012.pdf

les écoles pour lesquelles l'IA prévoit une ouverture ou une fermeture . Près de 200 écoles sont toujours à suivre, et pourraient subir une mesure en juin ou en septembre, voir la liste ici :

http://69.snuipp.fr/IMG/pdf/Mesures_a_suivre_-_CTSD_12-03-12.pdf

Le CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) présidé par le préfet et regroupant outre les représentants du personnel, les parents d'élèves et les élus locaux se réunit ce mardi 20 mars à 18h à la Préfecture pour entériner ce projet de carte scolaire. Les mesures seront définitives à ce moment là.



Sommaire

page 1

Edito

Mouvement

Permutations Ineat Exeat

page 2

Permutations

Mouvement 2012

Projet de carte scolaire

**Actualités,
mouvement, carte
scolaire, promotions,
... toutes les infos sur
internet**



<http://69.snuipp.fr>

Le bulletin SNUipp Rhône Informations est un outil d'information et de communication en direction des écoles du département du Rhône. Faites-le circuler ou affichez-le.

Participent à sa rédaction :

Bernard BAGAGGIA

Camille BASTIEN

Anne BOTTEON

Christian DOMAS

Marie-Jeanne GARNIER

Benjamin GRANDENER

Fabien GRENOUILLET

Pascale JOURDAN

Caroline KOMORN

Patrick LABALME

Valéria PAGANI

Yannick LE DU

Fabienne LOREAU

Delphine MORAND-

DUMARSKI

Françoise MOULINIER

Laurent SERVONNET

SNUipp Rhône Infor- mations

Bulletin hebdomadaire
d'information

du SNUipp Rhône

BP 4583 69244 LYON

Cedex 04

Tél : 04 78 27 41 50

snu69@snuipp.fr

Imprimé par l'association
École libérée

Directeur de publication :

Bernard BAGAGGIA

CPPAP : 0615 S 07361

ISSN : 1248-2927

Tirage à 3000 exemplaires

